



Informations municipales de Val-des-Prés

n° 9, mars 2011

Mairie Val-des-Prés

Le Serre
05100 Val-des-Prés

TÉLÉPHONE :
04.92.21.06.16

TELECOPIE :
04.92.21.46.46

**ADRESSE DE
MESSAGERIE :**
mairie@valdespres.fr

Dans ce numéro:

Le mot du Maire	1
L'avenir du camping	1
Repas à domicile	1
Délibérations	2
Urbanisme	2
Etat-civil	2
Défibrillateur à La Vachette	3
Eclairage public	3
Bilan touristique de l'hiver	4
Brèves nouvelles	4

**Pour des
informations
complètes voyez
notre site Web !**
www.valdespres.fr

LE MOT DU MAIRE

Les travaux de la salle de restauration scolaire ont commencé ces jours-ci, avec l'intervention de l'entreprise de plomberie. C'est un chantier très attendu qui se concrétise. Dans cette salle, avec cuisine attenante et sanitaires, le confort des enfants sera amélioré ainsi que les conditions de travail des dames de la cantine. Hors périodes scolaires, cette belle pièce vouée pourra avoir d'autres usages.

Ce premier chantier frappe les trois coups d'une saison de travaux qui devrait être bien remplie, avec l'agrandissement de l'école, la dernière tranche de travaux de l'église Saint-Claude, les noms des rues, les ralentisseurs et le bouclage du réseau d'eau à La Draye et à La Vachette.

L'AVENIR DU CAMPING

Le 13 janvier dernier, dans la salle polyvalente du Rosier, un protocole d'accord a été signé avec la société Huttopia, lui confiant, par un bail emphytéotique à venir, le développement et la gestion du camping municipal du Rosier.

Selon la délibération du Conseil municipal du 30 juillet 2010, autorisant le Maire à signer ce protocole, la société Huttopia, spécialisée dans la conception et l'exploitation de campings situés dans des espaces naturels, implantera 20 tentes canadiennes, 10 cahutes en toile et bois et 30 cabanes en bois, tout en conservant 140 emplacements pour tentes, caravanes et camping-cars. Le bâtiment d'accueil sera réhabilité pour y aménager un centre de vie (accueil, épicerie, restaurant, salle de séminaire). La commune recevra un loyer annuel de 25 000 euros, tous les investissements étant à la charge du preneur. Les retombées économiques ne s'arrêteront pas là puisque le protocole prévoit le recours aux entreprises locales pour les travaux, l'approvisionnement local pour le restaurant et des partenariats avec les prestataires locaux. Une quinzaine d'emplois saisonniers devrait être créée.

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Comme nous vous l'avions promis en début de mandat, nous examinons la possibilité du portage de repas à domicile pour les personnes âgées. Si vous êtes intéressés par ce service, nous vous demandons de bien vouloir remplir et envoyer à la Mairie le questionnaire inséré dans ce bulletin.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Lundi 25 octobre 2010**

- Demande de subvention au Conseil Général pour l'acquisition d'un engin de déneigement
- Demande de subvention au Conseil Général pour l'aménagement d'une cantine scolaire
- Création d'un poste d'adjoint du Patrimoine 2ème classe
- Convention avec le Conseil Général pour l'achat d'un défibrillateur
- Convention pour la candidature au programme régional d'aménagement durable et solidaire des activités de pleine nature
- Convention de passage et promesse de donation au SIEB pour la dépose du poste tour de La Draye
- Servitude de tréfonds à la SCCV Les Granges de la Clarée
- Acquisition de la parcelle D 489
- Location de la licence IV
- Reprise de mobilier du gîte d'étape
- Décisions modificatives

Vendredi 26 novembre 2010

- Élections : d'un membre à la Commission d'Appels d'Offres de la commune, d'un délégué au Centre Communal d'Action Sociale de la commune, d'un délégué suppléant à la Communauté de Communes du Briançonnais, d'un délégué suppléant au SETUMONT, d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Electrification du Briançonnais
- Secours sur pistes : conventions avec le SAF, le SDIS, les Ambulances Altitude, le SIVOM Val Clarée Sports Nature
- Tarifs de relevage des blessés sur les pistes de ski de fond
- Convention avec le SIVOM Val Clarée Sports Nature pour la mise à disposition d'un local
- Convention avec le S.I.E.B. pour l'enfouissement du réseau électrique HTA Le Rosier
- Acquisitions des parcelles D 428 et D 159
- Contrat Enfance Jeunesse 2010-2013 avec la Caisse d'Allocations Familiales
- Tarifs 2011
- Demande de subvention FSL au Conseil Régional pour l'acquisition d'un engin de déneigement
- Modification du tableau des effectifs 2011
- Participation de l'Association de l'église de La Vachette
- Modification du Plan d'Occupation des Sols

Mercredi 22 décembre 2010

- Demandes de subventions pour les travaux d'extension de l'école Emilie Carles
- Subvention du Conseil Général pour les travaux de voirie
- Convention de stage pour le service Tourisme
- Décision modificative n° 3

Mercredi 16 février 2011

- Vente des parcelles privées communales C 1111, C 1119, C1121, C 1124
- Vente de la parcelle privée communale E 841
- Vente de la parcelle privée communale C 15
- Vente de la maison commune à La Vachette, parcelle C 987
- Autorisation de passage pour l'accès à la parcelle C 859

- Consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'élargissement du Chemin des Noisettes à La Vachette
- Consultation pour la réalisation d'un plan d'aménagement du secteur de Terre Noire à La Vachette
- Consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de la digue du Rosier
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais
- Election de représentants au Syndicat Mixte du SCOT
- Restauration de tableaux dans l'église Saint Claude
- Autorisation d'engager une dépense d'investissement avant le vote du budget
- Convention avec les Remontées Mécaniques de Montgenèvre pour les séances scolaires de ski alpin
- Convention de mise à disposition d'un local au 1er étage de la maison commune à La Vachette, avec l'Association Autour du Livre
- Convention de mise à disposition d'un local au 1er étage de la maison commune à La Vachette, avec le SIVOM Val Clarée Sports Nature
- Tarifs des services du Centre de Gestion
- Tarifs des produits du service Tourisme
- Travaux sur le réseau d'assainissement

URBANISME**Permis de construire**

- PC 08/10 accordé le 20 octobre 2010 à M. Marcel et Denis BLANCHARD pour des garages et une maison en surélévation à La Vachette
- PC 09/10 accordé le 14 janvier 2011 à la commune de Val-des-Prés pour l'extension de l'école au Serre
- PC 10/10 refusé le 1er décembre 2010 à M. Claude CAUBRIERE pour l'extension d'une construction existante
- PC 11/10 accordé le 15 février 2011 à Mme Anaïs VACHET et M. Florian ASTIER pour une maison d'habitation à Peyre Rouye
- PC 12/10 accordé le 14 janvier 2011 à M. et Mme Grégory BARGES et Mme Christiane ARNAUD pour deux maisons jumelées à La Vachette

Déclarations préalables

- DP 21/10 accordée le 19 octobre 2010 à Mme Marie-José BOULET pour démolition et reconstruction d'un mur à Pra Premier
- DP 23/10 refusée le 9 novembre 2010 à M. Mohamed LAMRAOUI pour une installation photovoltaïque à La Vachette

ETAT-CIVIL**Naissances**

- Ethan SAUVAGEOT, fils de Emmanuel SAUVAGEOT et de Emmanuelle LEOUTRE, le 27 novembre 2010
- Yann LAMBERT-ALBERT, fils de Thomas LAMBERT et de Virginie ALBERT, le 20 décembre 2010
- Fabio VASELLI, fils de Fabrice VASELLI et de Christelle Michèle MATTIO, le 18 février 2011

Mariages

- Frédéric FINE et Sandrine BELLET, le 4 décembre 2010
- Fabien LAMBERT et Marie-Sabine VARNIER, le 23 octobre 2010 à Yvetot (Seine-Maritime)

UN DÉFIBRILLATEUR À LA VACHETTE

Répondant à la proposition du Conseil général qui souhaitait multiplier les défibrillateurs automatisés externes, accessibles à tous, la commune a fait l'acquisition d'un de ces appareils. Il est installé au gîte Le Duranceau, dans le hall ouvert en permanence.

L'appareil est entièrement automatique. Dès que les électrodes sont posées sur la poitrine nue du patient, il analyse la situation et décide (ou non) du choc électrique à donner et donne des indications jusqu'à l'arrivée des secours. Rappelons que seul un choc électrique est susceptible de relancer un cœur arrêté en fibrillation ventriculaire. Toute personne, même non médecin, est autorisée, par le décret du 4 mai 2007, à utiliser un défibrillateur. Celui de La Vachette vient compléter l'équipement de la commune, en plus de celui des Sapeurs-pompiers et de celui du SIVOM Val Clarée Sports Nature. Une démonstration aura lieu pour familiariser la population, annoncée par voie d'affiches et par le site internet.

BILAN DE L' OPERATION « ECLAIRAGE PUBLIC » SUR LA COMMUNE

Début 2010, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une opération pour diminuer la consommation électrique sur le réseau d'éclairage public. Le premier test, éteindre un lampadaire sur deux, s'est avéré discriminatoire ("pourquoi éteindre chez moi et pas chez le voisin" ?). Le Conseil a alors opté pour l'autre solution envisagée : éteindre l'ensemble de l'éclairage public à partir de minuit et jusqu'à 5 h du matin. En parallèle, le Conseil programme le remplacement progressif des anciennes ampoules qui, en vieillissant, consomment de plus en plus. Une première tranche de ces remplacements a été réalisée à la Vachette et l'ensemble du réseau suivra petit à petit. Le bilan de ces deux opérations est très positif puisque pendant les 6 premiers mois nous avons économisé 50 000Kw/h, ce qui représente environ 3 000 € et l'équivalent de 20 tonnes de CO2.

Ce printemps, une opération financée par le SIEB (Syndicat Intercommunal d'Electrification du Briançonnais) permettra de tester sur 18 lampadaires au hameau du Serre, le remplacement des ampoules à gaz actuelles (très énergivores) par des ampoules LED qui consomment 8 fois moins. Les résultats de ces deux opérations menées à Val-des-Prés font réfléchir d'autres communes du Briançonnais qui envisagent d'opter pour ce principe.

L'objectif d'économie se poursuivra par la mise en conformité des armoires électriques alimentant l'éclairage public.

Grâce aux efforts concrets de tous et de chacun, notre commune participe activement au développement durable et essaie d'améliorer, à son niveau, l'état de la planète que nous laisserons à nos enfants. Soyez-en tous remerciés.

Jean-Louis GONON

A NE PAS MANQUER

Du 30 mars au 13 avril, les Journées du Développement Durable en Briançonnais et le salon Brianti'Cimes vous proposeront de nombreuses conférences, projections de films, et visites (sur réservation, infos 0679213810) dont une balade nocturne sans éclairage public à Val-des-Prés !
Pour tout savoir sur ces manifestations: <http://www.brianticimes.org>

Ouverture Mairie**Au public :****Lundi,
Mercr,Vendr
de 14 h à 17 h 30****M. le Maire et les
adjoints : sur
rendez-vous****Déchèterie du
Refour****L, M, M, V:
13h30-16h30
Samedi : 9h30-12h
14h-18h****Jeudi : seule la
déchèterie de
Fontchristiane est
ouverte****Ouverture
Bibliothèque
municipale****A La Vachette :
Les lundi et
vendredi
de 17 h 30 à 19 h
et le samedi
de 15 h à 17 h****La bibliothèque
n'est pas ouverte
les jours fériés****Informations
touristiques :**www.claree.fr**PREMIER BILAN TOURISTIQUE DE L'HIVER**

Côté Sivom, la saison a été satisfaisante, malgré une neige peu abondante mais qui a été sauvegardée par le froid et un entretien de qualité par les dameurs du CPIE. Un contrôle sur piste plus régulier a aussi permis d'améliorer les résultats, malgré une fermeture anticipée d'une semaine.

Côté service tourisme, le site internet « claree.fr » voit sa fréquentation augmenter régulièrement pour dépasser les 4000 visiteurs en février. Les animations (Journée « A cheval sur la neige ! » le 28 décembre, le Jazz et les enfants le 29 janvier, le Contest de ski joering freestyle le 20 février et le jeu de pistes et d'énigmes « Qui a enlevé M. Bonhomme de Neige ? ») ont connu un vif succès et nous tenterons de les faire perdurer.

Agathe SOLERANSKI, étudiante en communication à l'Université Paris 13, a effectué un stage d'un mois au sein du service Tourisme. En plus de son aide dans le travail quotidien, elle a été chargée de réaliser plusieurs documents de communication (création et diffusion de dossiers de presse, communiqués de presse, affiches) pour le Contest de Ski joering, l'animation « Le Jazz et les enfants » et pour Baïledoupra, les visites audioguidées de la Clarée.

Alain BLOCH-TREFOUSSE

BRÈVES NOUVELLES**Noms de rues**

Les plaques de rues et les numéros des habitations vont bientôt nous être livrés. Il est d'ores et déjà demandé à chaque propriétaire de réfléchir à l'emplacement où il souhaite voir fixer le numéro. Celui-ci sera facturé 10 euros. Il sera offert à ceux qui auront accepté une plaque de rue sur leur façade.

Un nouvel engin pour les services techniques

Depuis la fin du mois de février, pour assurer un déneigement de qualité des rues étroites, la commune a fait l'acquisition d'un chargeur. Cet engin, de plus petite taille que le tracto-pelle dont nous disposons déjà, est aussi plus maniable. Son utilité ne sera pas seulement hivernale. On le verra à l'œuvre, au printemps, sur les routes non revêtues, comme celles de Granon et du Vallon.

Classement des meublés

Les loueurs de meublés sont invités à participer à une réunion d'information sur la nouvelle classification des meublés : jeudi 31 mars, à 18 heures, à la Mairie.

Exposition à la bibliothèque

Présentées depuis le 12 février dans la bibliothèque municipale, les tirages des plaques photographiques trouvées par M. Maurice MALLINIER dans son grenier sont désormais visibles dans le local du service Tourisme. Datés de 1862, ces portraits d'habitants de La Vachette sont, jusqu'à preuve du contraire, les plus anciennes photographies du Briançonnais.

Vous désirez contribuer à la rédaction de ce bulletin ? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à envoyer votre contribution par courriel à mairie@valdespres.fr